

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION, DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

#### Arrêté du 28 mai 2014 portant nomination de la présidente et des membres du jury du concours interne d'entrée à l'École nationale d'administration de 2014

NOR : RDFF1410114A

Par arrêté du Premier ministre et de la ministre de la décentralisation, de la réforme de l'Etat et de la fonction publique en date du 28 mai 2014 :

Mme Bonnet-Galzy (Marie-Caroline), inspectrice générale des affaires sociales, est désignée en qualité de présidente du concours interne d'entrée à l'École nationale d'administration de 2014.

Sont nommés membres de ce jury :

Mme Andreani (Pascale), ministre plénipotentiaire hors classe.

Mme Barbier-Gauchard (Amélie), maître de conférences.

Mme Barbou des Places (Ségolène), professeure des universités.

Mme Baziadoly (Sophie), maître de conférences hors classe.

Mme Boutayeb (Chahira), maître de conférences hors classe.

M. Bruley (Yves), professeur agrégé.

M. Coffinet (Jérôme), adjoint de direction à la Banque de France (2<sup>e</sup> classe).

M. Dewailly (Stéphane), président de tribunal administratif et de cour administrative d'appel.

Mme Durand (Bénédicte), inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (2<sup>e</sup> classe).

Mme Gougeon (Delphine), administratrice territoriale hors classe.

M. Imbert (Yannick), administrateur civil hors classe.

Mme Le Guével (Anne-Marie), inspectrice générale des affaires culturelles ;

M. de Reboul (Jacques-Bertrand), inspecteur des affaires sociales (1<sup>re</sup> classe).

Mme Renaud-Boulesteix (Bénédicte), inspectrice de l'administration (1<sup>re</sup> classe).

M. Roudière (Jacques), contrôleur général des armées.

M. Saint-Bonnet (François), professeur des universités.

Mme Séhili (Djaouidah), maître de conférences.

En cas d'empêchement de Mme Bonnet-Galzy (Marie-Caroline), inspectrice générale des affaires sociales, la présidence du jury sera exercée par M. Saint-Bonnet (François), professeur des universités.